Image not found or type unknown

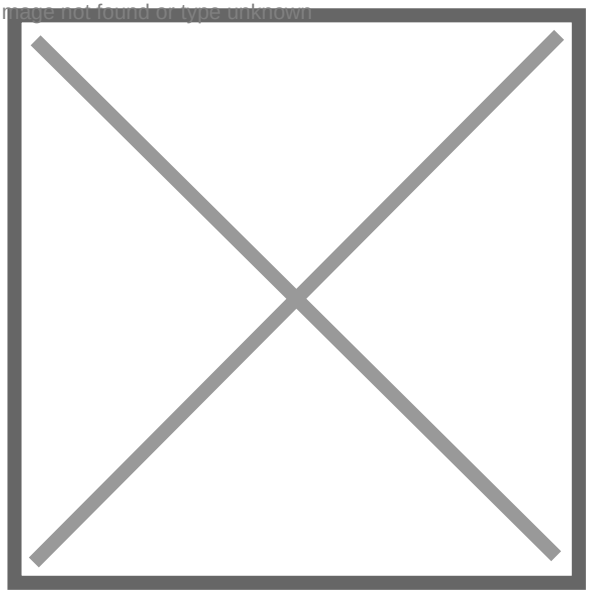

Émanations toxiques lors d'un ravalement de façade

Par **SL06**, le **10/08/2009** à **11:49**

Bonjour,

Mon propriétaire fait effectuer depuis le mois de juin un ravalement de façade de mon immeuble. Les travaux s'effectuent depuis à peu près une semaine sur le côté des chambres d'enfants de mon appartement (d'angle), rendant l'air quasiment irrespirable à certains moments de la journée dans une moitié de mon appartement. Le matin, mes enfants sont encore endormis dans une forte odeur de produit chimique. Depuis quelques jours (sauf le week-end à l'arrêt temporaire des travaux), je souffre de maux de tête importants alors que cela ne m'arrive jamais.

Les émanations sont permanentes la semaine de 8h30 à 17h30. Il est difficile de ne pas ouvrir les fenêtres en plein été et de toute manière, l'air non ventilé paraît encore plus difficile à respirer. Début septembre, c'est l'autre angle de mon appartement qui sera ravalé.
De gros bidons de décapants notés "HP10" avec une tête de mort sont en évidence sur tous les échafaudages.

Les nuisances sonores et matérielles (bruit des travaux et enlèvement du mobilier et plantes des terrasses...) sont déjà importantes (avec des charges maintenues en l'état - loyer total de près de 1000 euros mensuels); L'atteinte à la santé est beaucoup plus préoccupante cependant. Ai-je le moindre recours possible ?

D'avance, je vous remercie de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés